Image not found or type unknown

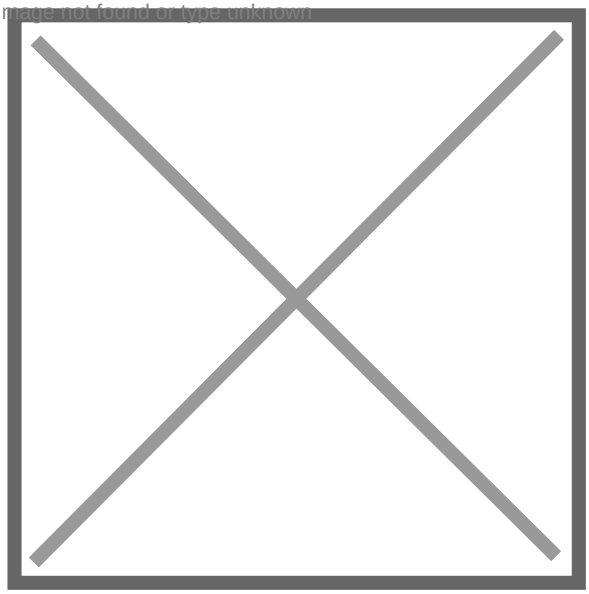

Demande naturalisation française

Par **swisso**, le **13/10/2014** à **00:21**

Bonjour,

Je vis en France depuis Février 2012 (2 ans et 8 mois), et travaille en tant que consultante en informatique.

J'ai à mon actif deux diplômes M2 français: le premier obtenu suite à une formation délocalisée d'une école de commerce française au Maroc et le deuxième sur le territoire français.

Je possède également 2 avis d'imposition et le 3ème va arriver en Avril 2015.

Je souhaite constituer mon dossier pour faire la demande de naturalisation et vu sur le site de la préfecture que la durée de résidence nécessaire pour faire la demande est de 5ans, mais que "La durée de résidence habituelle en France est réduite à 2 ans pour l'étranger qui a accompli avec succès 2 années d'études en vue de l'obtention d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur français"

Je voudrais savoir si dans mon cas, je peux déjà faire la demande ou pas, car ce n'est pas indiqué si les 2ans doivent être accomplies sur le territoire français ou pas.

Merci de m'éclairer sur ce point s'il vous plait.

Merci par avance,
S.A

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés